

DEMANDE DE DÉROGATION A L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL "BRUITS DE VOISINAGE"
MANIFESTATIONS SUR LES VOIES ET ESPACES PUBLICS

Le présent document doit être déposé au moins **2 mois** avant la date de l'évènement à la mairie de Thiviers
OU envoyé par mail à : etat-civil@thiviers.fr

DEMANDEUR :

Nom : Prénom :

Président(e) de l'association :

Agissant au nom de (le cas échéant) :

Adresse (complete) :

.....

Tél. portable :

Adresse mail :

ÉVÈNEMENT

Nature de l'évènement :

Lieu de l'évènement :

Horaires de l'évènement :

SONORISATION :

- Sources potentielles de nuisances sonores (ex : concerts, sono etc ...) :

- Descriptif des dispositifs de sonorisations prévus :

- Puissance totale de la sonorisation :watts

- Nombre et puissance des hauts parleurs : xwatts

- Nombre et puissance des enceintes : xwatts

- Eventuellement préciser la puissance de sonorisation sur véhicule :watts

Descriptif des dispositions qui seront prises pour préserver le système auditif des personnes participant à l'évènement et limiter les éventuelles nuisances sonores pour le voisinage :

.....
.....
.....
.....

Pièces à joindre :

1 - Plan de situation du lieu de l'évènement [avec localisation du projet, des sources de bruits et des habitants les plus proches, et le cas échéant avec l'indication des zones particulièrement sensibles (hôpital, maison de retraite)],

2 - Croquis pour situer le lieu des haut-parleurs et/ou enceintes ou pour une manifestation itinérante : joindre un plan de l'itinéraire.

Le
Signature